



Ville de Marseille

Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Syndicat UNSA Territoriaux Ville de
Marseille 64, rue de la Joliette 13002
unsaterritoriaux@marseillefr

Tél : 04 91 14 55 90



Le 29 Janvier 2026

Compte rendu de réunion Petite Enfance

Les responsables de la section crèches UNSA ont été reçus Jeudi 29 Janvier 2026 par Mme Loeillet, Mme Gubernatis et Mme Miras.

EFFECTIFS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Situation au 1^{er} décembre 2025

Effectif cible : 1411 agents

Effectif réel : 1399 agents

-12 postes non pourvus

- AP : 567 agents (+13)
 - AE : 102 agents (+2)
 - AAE : 478 agents (+5)
 - AVPE : 15 agents (-3)
 - EJE : 60 agents (-9)
 - AT : 97 agents (-1)
 - Puéricultrices : 17 agents (0)
 - Directrices : 62 agents (0)
- Le taux d'absentéisme : 15,5 % (en baisse).



Prime des volantes :

En cas de problème d'attribution des primes, la Direction effectue les régularisations de celle-ci tous les 1^{er} de chaque mois auprès de la RH.

AT :

Afin que la présence de 2 AT sur les crèches de + 59 berceaux soit maintenue, la direction réfléchie à une solution sur le renforcement des AT.

Nouveauté : le marché économat : possibilité de commander de la pâte à sel ou des épices pour les activités ; les menus seront élaborés pour 4 jours et l'AT pourra composer son propre menu 1 jour par semaine.

Tenues : Équipements de Protection Individuelle(EPI) :

Un nouveau marché est en cours, en lien avec la direction de l'Education.
La DPE espère que l'ensemble du personnel aura récupéré la totalité de ses tenues au cours de l'année .
L'UNSA reste attentive quand au respect des délais.

Contestation CIA :

Pour les 15 agents ayant effectué une contestation du CIA dans les délais répartis :
Les dossiers ont été traités 8 acceptations dont 6 agents pour changement de niveau

L'UNSA accompagne les agents concernés et reste mobilisée sur ce sujet.

Info travaux : trois crèches concernées:

Les travaux se dérouleront sur une durée de trois mois (juillet août, septembre 2026) dans les crèches suivantes : Massalia ; Belsunce ; La Pomme
Aucun impact sur l'organisation du travail. Le périmètre du personnel sera respecté afin de garantir le bien être des agents et des familles.

Mise aux normes des portes : des délocalisations temporaires de certaines structures auront lieu au printemps.

L'UNSA restera vigilante quand au respect de ces engagements pendant toute la durée des travaux.

Télétravail

Nous avons été invités à nous positionner sur l'attribution d'un second jour de télétravail pour l'équipe encadrante de chaque crèche.

L'UNSA qui est très attachée à la sécurité et au bien-être des enfants a dénoncé sans filtre, les autorisations d'absences accordées sur les journées du 28, 29, 30 janvier 2026 de 155 agents (info transmise ce jour par la Direction) sur 3 jours dans le cadre d'une manifestation syndicale.

Alors que trop souvent nos congés sont refusés, nous avons donc demandé que soit accordé aux agents un CA par jour sur chaque section et sur chaque crèche.

*En 2026 je prends de bonnes résolutions,
je choisis le syndicat qui me ressemble
et qui nous rassemble, j'adhère à UNSA !*

